



L'ACTU

LA COCHE PELTON

LETTRE D'INFORMATION N°2
Janvier 2016



LE POINT SUR... L'AVANCÉE DU PROJET

- Le bâtiment d'exploitation opérationnel
- Importantes opérations de sécurisation

ZOOM SUR... LE SUIVI DE LA QUALITÉ ACOUSTIQUE

LES TRAVAUX PAS À PAS: PROCHAINES ÉTAPES

LE POINT SUR... L'AVANCÉE DU PROJET

EDF a organisé, le 3 décembre dernier, une réunion d'information sur l'avancée du chantier de construction du nouveau groupe de production de La Coche. Ce rendez-vous a permis de détailler les prochaines étapes des travaux et de présenter le suivi acoustique et vibratoire du chantier.



■ LE BÂTIMENT D'EXPLOITATION OPÉRATIONNEL

Depuis le printemps 2015, les équipes d'exploitation ont investi leurs nouveaux bureaux. Premier né du futur complexe, le bâtiment d'exploitation abrite, sur 1200m² et deux niveaux, des bureaux, un réfectoire, des vestiaires, des salles de réunion et la nouvelle salle de commande des installations de production.

Certifié HQE (Haute Qualité Environnementale), ce bâtiment a été conçu pour assurer un confort optimal en termes d'ambiance thermique et sonore. Une attention particulière a été portée à son éco-gestion, avec par exemple une production de chauffage par pompe à chaleur



sur sondes géothermiques, ainsi qu'à son éco-conception (toiture végétalisée, isolation thermique de l'enveloppe, maîtrise des intrants solaires).

Après un désamiantage réalisé cet été, les anciens bâtiments ont été déconstruits durant l'automne. Tout au long de l'opération, un arrosage régulier a été mis en place pour limiter l'émission de poussières.

1 et 2. Le bâtiment d'exploitation 3. Déconstruction des anciens bureaux © EDF - Christophe Huret



■ IMPORTANTES OPÉRATIONS DE SÉCURISATION

La falaise en surplomb de la zone de chantier a été sécurisée grâce à la pose de filets de protection et au minage de plusieurs blocs rocheux. Les riverains situés à proximité du site ont été informés avant le premier tir de mine par le biais d'un document distribué en boîtes aux lettres et d'une information sur le site Internet de la Mairie de Le Bois. EDF prend toutes les précautions nécessaires pour maîtriser l'incidence de ces tirs, notamment compte tenu de la proximité des installations de production d'électricité existantes et toujours en fonctionnement. Ainsi, ce sont des charges très faibles qui sont utilisées.

Par ailleurs, des terrassements préparatoires ont été réalisés pour aménager l'entrée de la future galerie d'accès souterraine. Une paroi clouée a été mise en place pour assurer la stabilité du talus.

1. Minage de blocs rocheux 2. Réalisation d'une paroi clouée 3. Sécurisation de la falaise © EDF - Christophe Huret



■ ZOOM SUR... LE SUIVI DE LA QUALITÉ ACOUSTIQUE ET VIBRATOIRE DU CHANTIER

Soucieux de limiter les incidences du chantier pour les riverains, EDF a mis en place un suivi acoustique et vibratoire. L'entreprise a pour cela fait appel au bureau d'études LASA, spécialisé dans ce domaine. Plusieurs capteurs permettant de mesurer en continu le bruit et les vibrations ont été implantés sur les habitations les plus proches du chantier, aussi bien du côté de Le Bois que d'Aigueblanche. Les mesures sont transmises à une plateforme de gestion qui permet de fournir des indicatifs de qualité périodiques et de contrôler les émissions du chantier.

Des alertes peuvent être envoyées en temps réel en cas de dépassement des seuils définis au préalable. Un référent bruit peut alors mettre en œuvre, lorsque cela est possible, des mesures immédiates pour réduire le bruit.

S'agissant des vibrations, un état initial a été réalisé avec des constats d'huissiers menés à proximité de la zone de chantier. EDF est particulièrement attentif à cet aspect dans la mesure où les installations de production actuelles restent en fonctionnement. Les capteurs permettent de vérifier en permanence que les vibrations générées par les travaux restent en-dessous des seuils de confort et de dommages aux bâtiments.

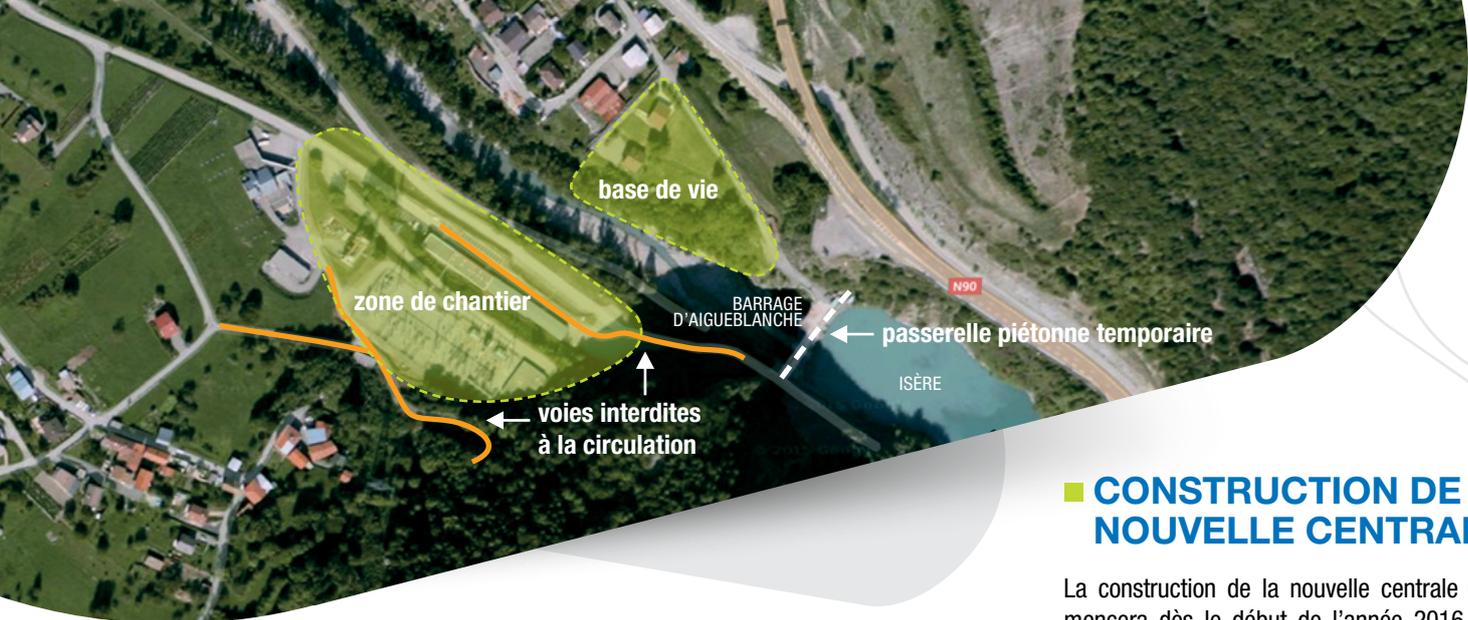
Balises de mesure du bruit (en haut) et des vibrations (en bas)



■ S'INFORMER SUR LES TRAVAUX

EDF poursuit la diffusion d'une information régulière de proximité, à travers des réunions d'information ouvertes à tous, cette lettre d'information, le relais de l'actualité du chantier dans la presse locale ou encore sa mise en ligne sur les sites internet de la Mairie de Le Bois et d'EDF Unité de production Alpes (hydro-alpes.edf.com).

Ce dispositif est complété par la mise en place d'une Commission communale et d'un Comité consultatif intercommunal, destiné à assurer le lien entre EDF et les collectivités. La liste des membres de cette commission est disponible sur le site internet de la mairie de Le Bois.



■ CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE CENTRALE

La construction de la nouvelle centrale commencera dès le début de l'année 2016 avec des opérations de terrassement et de fondations : 120 pieux forés, d'un diamètre compris entre 60cm et 1,20m, seront réalisés sur une durée d'environ 3 mois. Ils permettront d'assurer les fondations du futur bâtiment. Des «pieux sécants» seront réalisés autour de la galerie souterraine qui amène l'eau turbinée à la Coche vers la centrale de Randens. La paroi ainsi créée permettra de tenir le terrain lors du raccordement sur cette galerie de l'évacuation de l'eau turbinée par le nouveau groupe de production.



Réalisation de pieux forés sur le chantier de Romanche Gavet © EDF - Christophe Huret

A partir du deuxième trimestre 2016, les équipes entreprendront le déroctage de la falaise afin de lui donner le profil nécessaire à l'ancrage du nouveau bâtiment. C'est une équipe d'intervenants spécialisés dans les travaux acrobatiques qui créera la première encoche. Puis, des machines viendront forer la falaise par le haut. Elles positionneront des charges de dynamite de faible puissance pour créer une forme d'escalier, selon le principe utilisé dans les carrières, afin de réaliser le profil souhaité. EDF prendra toutes les précautions nécessaires à l'utilisation de charges explosives, notamment compte tenu de la proximité des installations de production actuelles qui restent en fonctionnement.



Profil de la falaise

LES TRAVAUX PAS À PAS : PROCHAINES ÉTAPES

■ ORGANISATION DE LA ZONE DE CHANTIER

Afin de faciliter la réalisation des travaux sur une zone réduite, la base vie accueillant les entreprises sera installée en rive droite de l'Isère. Une passerelle piétonne temporaire sera mise en place pour permettre la circulation du personnel entre le chantier et la base vie.

Pour la sécurité de tous, l'accès au chantier est interdit au public. Certaines voies d'accès

ont été interdites à la circulation par arrêtés municipaux pour toute la durée du chantier : le chemin communal d'accès à la Chaudanne, la voie d'accès au garage communal et la bretelle d'accès au parking EDF.

Voir schéma ci-dessus.

■ DÉPLACEMENT DU POSTE D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE

Des travaux de terrassement ont été entrepris pour préparer le déplacement du poste électrique « 63 000 V » qui alimente en électricité la centrale hydroélectrique existante. Ce poste sera déplacé sur une nouvelle plateforme située à quelques mètres de son emplacement actuel. La place libérée

permettra l'ajout d'une nouvelle travée de raccordement à la ligne « 400 000 V » afin d'acheminer sur le réseau l'électricité produite par le nouveau groupe Pelton.

Le poste de transformation actuel © EDF - Christophe Huret

